

EP2 – SERVICES DES BOISSONS ET DES METS

CONSIGNES

A – Partie en activité comptoir – Durée : 30 minutes à 1 heure

Partie pratique

Le candidat devra réaliser devant un jury un service commercial au comptoir de boissons et d'un mets imposé (envoi d'une préparation spécifique). Il va jusqu'à l'encaissement.

Partie orale

Durant cette épreuve, le candidat sera également évalué oralement sur l'exactitude des connaissances relatives à l'environnement technologique, scientifique, économique et juridique.

CAP SERVICES EN BRASSERIE - CAFÉ	DOCUMENT JURY	Durée : 3 h00	Coef. : 7
ÉPREUVE EP2: SERVICES DES BOISSONS ET DES METS	Code : 5033406	Session 2008	Page : 1/1

Centre d'examen

Candidat

N°

GRILLE D'ÉVALUATION ÉPREUVE PONCTUELLE

ÉPREUVE EP2

SERVICE DES BOISSONS ET DES METS

A – Partie en activité COMPTOIR	Évaluation					Notation
	TI	I	M	B	TB	
1°) Assurer une finition conforme des préparations spécifiques.						TI I M B TB 0 1 2 3 4
2°) Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.						x x x x x
3°) Réaliser un service commercial professionnel : © des boissons						a <input type="text"/> = <input type="text"/>
© des mets						
4°) Assurer un encaissement conforme.						TOTAL ↓ b = <input type="text"/> Nombre de compétences évaluées
5°) Apprécier gustativement les boissons et les mets.						
6°) Exprimer oralement des connaissances.						c = <input type="text"/>
<i>a = nombre de fois où les cases sont cochées.</i>						$\frac{b}{c} \times 2 =$
						NOTE = /8

Justification des notes inférieures à la moyenne :

Partie orale en activité comptoir	NOTATION
Les connaissances relatives à l'environnement : Technologique (3 à 5 questions)	_____ sur 0,5 point
Scientifique (3 à 5 questions)	_____ sur 1 point
Juridique (2 questions)	_____ sur 0,5 point
	TOTAL /2

Justification des notes inférieures à la moyenne :

Nom et émargement des membres du jury :

Pratique comptoir

/8

**Environnement technologique
oral comptoir**

/2